

Communications de M. le Maire

M. LE MAIRE : La jurisprudence dit qu'en début de chaque Conseil Municipal on doit désigner un secrétaire de séance. Je propose que d'une façon permanente on désigne la benjamine, Béatrice RONZI que je rassure, elle n'aura rien à faire de spécial.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le 26 juin à 17 heures. Le lendemain, le 27 juin, date fixée au niveau national, nous aurons une séance spéciale qui durera très peu de temps, pour désigner les grands électeurs pour les élections sénatoriales qui auront lieu le 21 septembre 2008.

Avant de démarrer ce Conseil, je voudrais dire quelques mots à notre ami, à mon ami Jean-Marie PINEL ici présent dont c'est le dernier Conseil Municipal. J'ai réalisé ce soir que Jean-Marie allait partir en vacances pour quelques jours mais surtout en retraite ; en plus il va en profiter pour marier sa fille. Je voudrais simplement vous rappeler que Jean-Marie PINEL est ici depuis 1971, donc 37 ans, ce qui montre comment, dans la fonction publique on peut faire de belles carrières puisqu'il a été recruté le 1^{er} novembre en qualité d'auxiliaire de bureau, ça ne devait pas être un grade très élevé dans l'administration municipale. Il a suivi l'ensemble des formations, il a été rédacteur, attaché communal, administrateur, administrateur 1^{ère} classe et il a terminé, vous le savez, Directeur Adjoint du Cabinet depuis 2002. Il a eu bien sûr toutes les médailles de la fonction publique. Je voudrais simplement dire merci à Jean-Marie, en votre nom car il a été un collaborateur exceptionnel, extraordinaire, présent le matin dès 7 h 30 jusqu'au soir 19 h 30 - 20 h. Je l'appelais le matin généralement à 7 h 30 et je lui disais : qu'est-ce qu'il y a dans la presse locale ? Il me répondait : «rien ou ça va». Maintenant il va falloir que son successeur soit là à 7 h 30 afin que lorsque je suis en déplacement je puisse lui demander : «qu'est-ce qu'ils ont encore écrit sur moi aujourd'hui dans la presse locale»...

Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Surtout aujourd'hui...

M. LE MAIRE : ... surtout aujourd'hui, je reviendrai peut-être là-dessus au cours du débat d'ailleurs. Mais au-delà de ça, Jean-Marie a été d'une grande fidélité auprès de Jean MINJOZ, puis de Robert SCHWINT et de moi-même. Je lui disais, Jean-Marie je t'admire parce que tu es, à Besançon, un des seules personnes dont on ne m'ait jamais dit de mal. Jamais je n'ai entendu des remarques désobligeantes et je crois qu'il a été d'une parfaite humanité. Il dégage de la sympathie, il était aussi très efficace. Il lui arrivait de se mettre en colère, je l'ai vu une fois ou deux en colère, assez rarement. Il va beaucoup nous manquer et je voulais simplement ce soir le remercier. Je crois que vraiment on peut lui témoigner nos remerciements par des applaudissements nourris (applaudissements). Merci Jean-Marie.

Nous allons donc démarrer cette séance. Une délibération complémentaire vous a été adressée en ce qui concerne le vote de deux subventions, l'une pour venir en aide à la population birmane, l'autre pour venir en aide à la population chinoise, Annie MENETRIER vous présentera cette délibération en fin d'ordre du jour.

Vous avez aussi sur votre table plusieurs choses, la Bisontine pétillante, je ne reviens pas là-dessus car on en a déjà beaucoup parlé, vous avez aussi un tee-shirt qui rappellera que nous allons fêter l'anniversaire de notre jumelage avec le Jean de Vienne le samedi 31 mai, donc vous pourrez venir déguster les moules - frites sur la place de la Révolution. Vous avez également quelque chose qui est très très important, très sérieux, c'est un DVD qui présente les principaux chiffres du budget de la Ville. Dans un souci d'économie de papier on l'a présenté comme cela, sous forme numérique puisque maintenant vous avez tous un PC, un ordinateur portable. Vous pourrez donc le regarder sur votre ordinateur.

Dont acte.